



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE

Paris, le 29 mars 2005

Groupement enseignement général

CE
Sylvain DURET
Groupe A4

Fiche de stratégie

OBJET : sujet n° 3 / Depuis la fin de la guerre froide, la stratégie nucléaire se réduit-elle à la lutte contre la prolifération ?

L'arme atomique, utilisée pour la première fois en 1945 à Hiroshima et Nagasaki, a bouleversé la pensée stratégique mondiale. En effet, alors qu'au XVIII^{ème} siècle les progrès de l'art de la guerre avaient conduit à dissocier la stratégie de la tactique, l'après Seconde guerre mondiale voit apparaître une césure entre la stratégie nucléaire et la stratégie conventionnelle, se situant sur deux plans fondamentalement différents : la première est considérée comme une stratégie de dissuasion alors que la seconde reste une stratégie de l'action. Toutefois, depuis l'avènement d'un monde multipolaire qui se caractérise par une multiplicité de conflits asymétriques et par un terrorisme global, force est de reconnaître que l'arme nucléaire peut devenir, pour certains états de « l'axe du Mal », une arme d'action s'inscrivant alors dans la panoplie des armes conventionnelles. Dans cet esprit, la stratégie nucléaire contemporaine se réduit-elle uniquement à la lutte contre la prolifération ?

Les armes de destruction massive (ADM) comportant des ogives nucléaires et leurs missiles constituent une menace directe et grave pour la paix et la stabilité dans le monde. C'est pourquoi la stratégie nucléaire actuelle doit être vue dans sa globalité, comprenant ainsi trois volets : la dissuasion, dont le concept doit être revu à l'aune des nouvelles menaces, la protection qui repose essentiellement sur la défense antimissile et enfin la prévention, autrement dit le renforcement des mesures de maîtrise de l'armement.

Ces trois aspects seront tour à tour étudiés.

oo0oo

1. La dissuasion ne peut plus uniquement se baser sur la menace de représailles nucléaires.

La dissuasion nucléaire a permis au monde de vivre dans une paix relative pendant près de quarante ans. Imposant la retenue, incitant à la raison, elle est au coeur des moyens qui permettent aux pays dotés de l'arme nucléaire d'affirmer le principe d'autonomie stratégique, dont découle par exemple la politique de défense de la France. Nous concernant, la dissuasion nous garantit *a priori* de n'être jamais mis en cause par une puissance militaire majeure animée d'intentions hostiles et prête à recourir à tous les moyens pour les concrétiser. Elle doit également nous permettre de faire face aux menaces que pourraient faire peser sur nos intérêts vitaux des puissances régionales dotées d'armes de destruction massive.

Cependant, le temps de la dissuasion nucléaire classique semble révolu. Tout d'abord, l'instrument de dissuasion n'est plus invulnérable à la première frappe nucléaire ennemie grâce aux progrès réalisés ces dernières années en la matière. Rien n'est sûr donc que le pays attaqué soit en mesure de délivrer en retour une seconde frappe. Ensuite, la seconde condition de réussite repose sur la vulnérabilité de l'adversaire. Celui-ci peut « encaisser les coups » grâce à l'étendue de son territoire ou l'importance de sa population, voire même intercepter à temps la frappe adverse. Enfin, la troisième condition reste la volonté de s'en servir, la détermination « d'un geste qui peut conduire à l'anéantissement de la France »¹.

Ainsi, à la dissuasion moderne doit se substituer le concept de contre prolifération active. L'échec de la dissuasion américaine le 11 septembre 2001 montre que notre stratégie ne peut plus uniquement reposer sur ma menace de riposte.

2. L'impérieuse nécessité de la défense antimissile

La menace posée par la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs est à la source de la volonté américaine de se doter d'une défense antimissile. En effet, des Etats dévoyés tels que l'Iran, l'Irak, la Libye ou la Corée du Nord seront moins tentés de faire des missiles leur arme de choix s'ils savent qu'ils se heurteront à des défenses efficaces. Cette défense ne signifie donc pas l'abandon de la dissuasion, elle la complète.

Ainsi, les Etats-Unis, première puissance militaire au monde, cherchent à dépasser la logique pure et simple de la stricte dissuasion nucléaire. Le général Beaufre nomme « stratégie génétique » cette forme d'usure indirecte qui, au lieu de détruire les moyens adverses se contentent de les déclasser. Pour dépasser la dissuasion nucléaire, les Etats-Unis lancent l'Initiative de Défense Stratégique (IDS) en 1983. Suite à l'implosion de l'Union Soviétique, les Etats-Unis révisent leur position et entendent se protéger contre d'autres pays aux capacités plus limitées comme la Corée du Nord. Le projet de bouclier anti-missiles constitue le nouvel axe de défense des Etats-Unis. Le National Missile Defense (NMD) a pour but d'intercepter une frappe. Le Theater Missile Defense (TMD) doit protéger les zones alliées des Etats-Unis que sont la Corée du Sud, le Japon, Taiwan et Israël. Pour autant, les Etats-unis conçoivent une utilisation limitée du nucléaire contre certains états qui menacent leur sécurité.

Mais à la dissuasion et la défense antimissile s'ajoutent la non-prolifération, cette dernière réduisant alors les menaces que la défense antimissile est conçue pour déjouer.

3. La lutte contre la prolifération, troisième volet essentiel de cette stratégie nucléaire

Convaincus que la menace de représailles ne suffirait pas à empêcher certains Etats hostiles d'utiliser des AMD contre l'Amérique, les Etats-Unis se sont dits prêts à utiliser la force pour empêcher leurs adversaires d'acquérir ces armes ou de les utiliser s'ils en possèdent. C'est bien sur ces arguments que le président Bush a justifié

¹ Valéry Giscard d'Estaing dans ses mémoires.

l'intervention en Irak en 2003, considérant que nombre de pays n'ont pas adhéré au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Il est donc évident que la stratégie nucléaire repose également sur le contrôle des armements et des grands arsenaux. Faut-il alors, comme le font la majorité des experts et responsables américains, conclure que la non-prolifération a échoué et qu'il faut par conséquent lui substituer une politique de lutte contre la prolifération de nature essentiellement militaire, donc préventive ? Mais il ne faut pas non plus se voiler la face sur la réalité de la situation internationale : que valent donc les traités qui ne sont pas signés par les pays dont la coopération et l'engagement dans ces domaines sont nécessaires ?

oo0oo

Mise en avant depuis la fin de la guerre froide, la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive n'est pas à proprement parler l'unique axe stratégique nucléaire. Elle est seulement la continuité logique d'une dissuasion renouvelée qui a comme objectif d'éviter la guerre plutôt que de la faire. Adossée à la défense antimissile, dont elle est complémentaire, elle s'inscrit nettement dans la politique étrangère des Etats et pourrait s'apparenter à de l'ingérence, comme ce fut le cas en Irak. Pourtant, il est essentiel face à ces Etats voyous de garantir les grands équilibres stratégiques internationaux, au risque sinon d'un deuxième 11 septembre à caractère nucléaire cette fois.